



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

SLOW

ID : 074-257401729-20221206-D2022_08_49-AR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2022 08 49

Séance du mardi 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre à 18 heures, le Comité Syndical du S.I.G.E.T.A, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle les Morenes de le Communauté de Communes du Genevois, 38, Av de Mestral à ARCHAMPS sous la présidence de Madame METRAL Christelle.

Date de convocation : 28 novembre 2022 (Annulation comité du 29 novembre défaut quorum)

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 10

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 10

Pouvoir :

Présents : BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, GILET Laurent, MAGNIN Alban, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, SAUGE Pascal.

Absents : ANTONIELLO Claude, AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, DE VIRY François, MARTINEZ Julian, REVILLON Bernard, SCHUFFENECKER Anthony. MAGNIN Jean-Louis, LAVOREL Joëlle.

Excusés : RIESEN Anne, SEVE Francois, RANNARD Paul, VERDONNET Christian.

Monsieur MAGNIN Alban est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **DM 4**

Pour le passage en M57, nous devons mettre à jour l'inventaire (Compte 20 et 23)

De plus afin de sécuriser les sites de Viry et de Reignier, nous allons installer des poutres rétractables à fermeture électronique dans le mois de décembre avec la société PREFABAT.

(52000€ les poutres et 10 000€ travaux)

Pour les raisons évoquées ci-dessus, il est nécessaire d'ajuster les crédits.

La Présidente propose la décision modificative ci-dessous :

